

L'ABSVM BRUXELLES, UNE UNION POUR LES MÉDECINS

Chères Conscœurs,
Chers Confrères,

Il est temps d'agir. Nous sommes à un tournant de notre histoire. Nous sommes à un moment crucial où il faut s'engager plus que jamais. Sur tous les plans, nous perdons du terrain et pire encore nous perdons du poids dans la représentativité. L'engagement des médecins et certainement des francophones s'est affaibli de manière générale et au sein même de l'ABSVM, où notre association ABSVM Bruxelles, est désormais minorisée.

Aujourd'hui plus que jamais, nous- médecins francophones, devons nous affirmer et nous renforcer par le nombre pour défendre les médecins. Ensemble nous sommes plus forts et certainement encore plus si un jour les francophones sont unis, mais pour l'instant notre Union des médecins- ABSVM Bruxelles cherche à se positionner comme un partenaire indispensable tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'ABSVM, et pas comme une succursale ou une caisse de résonance. L'ABSVM fédérale a perdu des combats et nous ne pouvons plus accepter cela. Il s'agit de se défendre mieux et autrement. **Il s'agit de défendre un projet et pas des opinions.** Il s'agit d'être crédible et pas juste hurler nos désaccords. Il en va de votre responsabilité professionnelle, il en va de votre responsabilité morale de pouvoir défendre votre métier et de soutenir nos valeurs et notre projet ABSVM Bruxelles, axé sur la valorisation du travail du médecin, le respect par les autorités, l'équité, la transparence, mais aussi la qualité des soins, leur accessibilité et le bien-être des médecins comme ceux des soignants.

En tant que groupe représentant les médecins francophones, **il est essentiel que nous puissions rester partenaires dans une organisation paritaire**, entre néerlandophones et francophones et entre généralistes et spécialistes, mais aussi entre francophones. Cet équilibre fragile, rompu récemment a mis notre association dans de grandes difficultés en interne. Elle s'est vue imposer le choix des médecins qui la représentent à l'INAMI ou au SPF et pire encore, elle s'est vue aussi imposer une non représentation dans certains cénacles.

Nous médecins, votons et avons voté en masse pour l'ABSVM, mais vous médecin, êtes membre des associations qui sont les chambres et qui sont les composantes de l'ABSVM. **Il est vital que les chambres francophones aient la capacité d'agir et cela ne peut pas se faire sans vos cotisations.** C'est probablement la première fois qu'un appel à cotisation prend ce ton-là mais oui, l'heure est grave. La représentation des francophones a faibli par le manque d'engagement des membres, mais aussi probablement par le manque de moyens financiers et humains. L'enjeu est énorme et le choix est simple : s'investir, cotiser ou accepter que les choix et les décisions se prennent sans vous.

La dénomination sociale de l'ABSVM Bruxelles a été modifiée lors d'une récente assemblée générale. Elle s'appelle désormais l'ABSVM Bruxelles-Union des médecins. Cette appellation est porteuse de l'esprit qui nous anime : « **l'union fait la force** ». Notre communauté de médecins a toutes les capacités pour agir. L'ABSVM Bruxelles s'est inscrite dans une dynamique que nous voulons progressiste, équitable et nettement plus inclusive pour toutes les formes de rémunération et de pratique, que le médecin soit salarié, indépendant, exerçant en solo, en cabinet de groupe, en maison médicale ou en société. Nous sommes tous médecins. La valorisation de la place du corps médical peut s'inscrire dans un projet beaucoup plus large qui vise, non pas l'opposition, mais la co-construction du système de santé. Nous gardons l'intention de nous affirmer comme une association représentative des médecins en participant à la représentation syndicale. Mais nous représentons aussi les médecins au conseil supérieur des indépendants, dans les organes de la santé bruxellois et nos membres sont aussi présents à l'Ordre des médecins. **L'action de notre communauté, de notre association, ne se limite pas au syndicalisme mais est porteuse d'un projet commun.** Pour plus

de visibilité nous avons récemment lacé notre site web, www.uniondesmedecins-absym.be et nous vous proposons de le visiter.

La cotisation à L'union des médecins- ABSyM Bruxelles vous donne de plus en plus d'avantages. En effet, une cotisation minimale est nécessaire pour être reconnue comme syndicat par les autorités, cette cotisation vous donne aussi droit à une série d'avantages, de formations et de séminaires. Plus particulièrement nous avons établi des partenariats solides qui sont énumérés dans la fiche d'affiliation qui est jointe. Nous avons aussi renforcé la défense juridique et le conseil pour nos membres. Désormais, il y a une cotisation de base qui est réduite et plus accessible pour certains. Enfin, nous organisons bientôt, en plus de la formation en management, un nouveau cycle rapide de formation pour la transformation hospitalière, cycle centré sur l'approche stratégique, financière, comptable et analytique et sur l'innovation disruptive dans les soins de santé. Nous organisons également, pour la première fois, un symposium à l'étranger et qui ne sera certainement pas le dernier. Cette initiative sera réitérée tous les ans.

L'année 2024 est déjà bien entamée et sera une année cruciale avec les élections législatives et la formation du nouveau gouvernement pour savoir quelle orientation les réformes prendront. La réforme de la Nomenclature qui semble être l'étape fondamentale pour la réforme du financement des soins de santé et pour préciser le rôle de la première ligne de soins a pris du retard. Nous avons l'impression que le dispositif est prêt, mais que cela stagne et rien n'est encore opérationnel. Cette incertitude sur l'avenir est préoccupante pour les médecins.

Dans le cadre de cette législature, et comme toujours, le budget des médecins n'a reçu aucun soutien substantiel, aucune augmentation pour soutenir des initiatives nouvelles et vos besoins. Les difficultés et les sous-financements apparaissent partout dans le secteur médical, notamment au niveau des services de garde en médecine générale ou dans le milieu hospitalier, engageant avec d'autres contraintes, une sorte de fuite de certaines spécialités en dehors des hôpitaux. Les contraintes deviennent excessives, et la valorisation insuffisante. Comment avancer encore sans réforme globale, urgente et vitale ? Les réformes sont là, mais notre vigilance doit être importante et sans nul doute, **il va falloir défendre la place du médecin et son rôle, la valorisation adéquate de son travail tout en sauvegardant son bien-être.**

Jusqu'à récemment, l'ABSyM puisait dans l'index des médecins pour redistribuer, mais sans la transparence nécessaire ou le courage suffisant. Cette manière de faire et ce partage de l'index nous avons réussi à y mettre un terme parce que cet exercice n'est ni facile ni agréable puisqu'il nécessite de prendre aux uns pour donner aux autres. Depuis plusieurs années, l'ABSyM Bruxelles, exige que cela ne se fasse plus tant que la réforme de la Nomenclature n'est pas finie, et c'est la première fois que cela est transcrit dans l'accord médico-mut.

Au-delà de ce manque de financement, le budget des médecins reste sous pression du fait d'une politique qui vise à soutenir la subsidiarité alors que les outils sont absents pour mesurer la plus-value ou l'amélioration de l'efficacité des prestataires et des autres secteurs. En résumé, on veut prendre du budget des médecins pour financer d'autres qui n'ont nullement prouvé une efficacité dans leur consommation.

Nous avons néanmoins quelques grands succès. La signature du standstill sur les suppléments a permis de ne pas les diminuer dans les hôpitaux, et en contrepartie cela nous a permis d'obtenir un standstill sur les prélèvements sur les honoraires des médecins hospitaliers. L'AR publié en 2023 est une arme plus que précieuse pour les conseils médicaux qui désireraient exiger la justification complète des frais, leur imputation et leur affectation. Cela n'est pas du tout négligeable. Certains hôpitaux tendent à mettre une pression énorme, mais il ne faut pas oublier que des demandes de financement de la part des médecins, quand elles ne sont pas justifiées, s'apparentent plus à une demande de recapitalisation qui devrait se négocier sous forme d'une prise de contrôle de mandats au sein de l'organe d'administration ou de l'assemblée générale de l'hôpital.

L'index, historiquement faible, a été important ces dernières années, mais sans pour autant rattraper l'indexation des coûts. Ce retard se solde par des coûts surajoutés à charge des médecins.

Nous revendiquons la correction de cette aberration et une indexation bisannuelle ou qui suit l'index général.

Nous avons aussi revendiqué dans le cadre de la réforme des hôpitaux, une cogouvernance sur le modèle établi pour les conseils médicaux de réseau, autrement dit avec une obligation d'un accord sur les deux bancs, gestionnaires et médecins.

Cette place de géant, cette force de l'ABSyM, c'est votre voix et on vous la doit. Les informations qui nous reviennent du terrain sont précieuses et nous donnent la force de continuer cet engagement. De nouvelles personnes s'engagent tous les jours à nos côtés et cela motive beaucoup et renforce l'esprit d'équipe.

Une médecine sans médecins n'est pas possible. N'hésitez pas à nous rejoindre, à cotiser, à vous engager parce que les réunions et les dossiers ne manquent pas. Il faut en effet du temps pour les réunions et pour préparer les dossiers et ce temps nous le prenons sur notre temps libre et sur le temps alloué à notre exercice de la médecine. Cela nécessite aussi un suivi en amont et en aval pour assurer la concertation indispensable entre spécialités, secteurs et régions. Et il faut du temps pour développer l'expertise et la connaissance du fonctionnement des structures de l'État et des entités fédérées.

Cette action syndicale reste fondamentale et ne peut être abandonnée : défendre au mieux vos intérêts nécessite de pouvoir disposer d'une équipe de juristes, de traducteurs, d'analystes et d'un secrétariat. **À une défense efficace s'imposent les coûts liés à sa qualité.** Dans ce contexte, l'ABSyM, qui reste le principal syndicat de médecins, a fait la promesse de se renouveler, de se renforcer et de s'approcher encore plus de la base.

Face à tous les défis, et ils sont nombreux, **nous nous battons avec vous et pour vous** et nos portes sont ouvertes pour partager, expliquer et impliquer. Le plus grand tort serait de ne rien faire.

Dans ce combat, l'ABSyM Bruxelles, votre Union des Médecins, est la voix de ses membres, de ses médecins, et nous y contribuons en portant votre message. Je ne saurai donc insister plus sur l'importance de cotiser. C'est notre seule source de financement. La cotisation reste gratuite pour les assistants. Nous attirons l'attention de nos membres qui cotisent collectivement au sein de leur institution de soins, sur l'importance de vérifier auprès de leurs institutions que la cotisation a bien été prélevée ou d'opter pour le paiement directement au syndicat, à l'ABSyM Bruxelles.

Dr Gilbert Bejjani
Président

TABLEAU DES COTISATIONS 2024

Les cotisations sont fiscalement déductibles

| | |
|---|---------|
| Montant de base* | 450,-€ |
| Montant réduit** | 300,-€ |
| Médecin en formation | Gratuit |
| De la 1 ^{ère} à la 5 ^{ème} année d'installation | 200,- € |
| Médecins + 67 ans sans pratique | 50,-€ |

(*) Seul le montant de base donne droit au service juridique personnalisé

(**) Réservé au médecin salarié, au médecin des hôpitaux publics, au médecin de plus de 67 ans avec pratique et aux cotisations collectives de MG

!!! Parrainage !!! Chaque membre qui parraine 5 nouveaux membres voit sa cotisation réduite à 1 €

*Compte bancaire ING BE 75-3101-4291-6351 – ABSYM
Bruxelles ASBL*



Affiliez-vous maintenant à l'ABSVM Bruxelles

Être membre de l'Union des Médecins, c'est **SOUTENIR** une organisation qui :

- ⇒ Défend la liberté de choix du patient et la liberté de pratique du médecin
- ⇒ Promeut la santé de la population, la qualité des soins, l'accessibilité et l'efficacité
- ⇒ Favorise l'équité, la solidarité et le bon usage des ressources disponibles
- ⇒ Soutient la valorisation du travail, quel que soit le modèle de financement ou de rémunération de la pratique
- ⇒ Privilégie le bien-être des soignants et particulièrement du médecin
- ⇒ Encourage le rôle central du généraliste dans l'organisation des soins de première ligne et le rôle du médecin comme partenaire dans l'organisation des soins et comme cogestionnaire dans la gouvernance hospitalière
- ⇒ Se positionne pour une formation de qualité et un meilleur statut social pour les candidats spécialistes mais aussi un cadre et un financement adéquats pour leur travail
- ⇒ Plaide pour la liberté d'entreprendre et le soutien à l'innovation
- ⇒ Exige la promotion de la transparence dans les soins de santé, dans les financements et dans les dépenses
- ⇒ Revendique l'informatisation au service du médecin, mais aussi du patient
- ⇒ Valorise le respect, la confiance et le dialogue
- ⇒ Demande un financement adéquat pour les nouvelles technologies et le mobile health
- ⇒ Réclame l'indemnisation des médecins pour le temps non-clinique

Être membre de l'ABSVM, c'est **ADHÉRER** à :

- ⇒ Un groupe fort et majoritaire à l'INAMI depuis plus de 40 ans !
- ⇒ Une organisation qui rapproche les spécialistes et les généralistes
- ⇒ Une organisation dirigée par les généralistes et les spécialistes de façon paritaire
- ⇒ Une association qui rapproche les générations et les pratiques sous toutes leurs formes
- ⇒ Une organisation qui n'a cesse de se renouveler et de se remettre en question
- ⇒ Une organisation qui prône l'innovation, le partenariat et l'entrepreneuriat
- ⇒ Un groupe dont l'union fait la force avec la volonté de rassembler et la capacité de s'adapter
- ⇒ Une équipe qui a la volonté de construire les soins de santé de l'avenir

Être membre de l'ABSVM Bruxelles c'est **BENEFICIER** :

- ⇒ De la représentation adéquate dans toutes les instances où se décident l'organisation et le financement des soins
- ⇒ De plusieurs séminaires de qualité et des formations spécifiques en management et en gestion
- ⇒ De l'information la plus complète sur les soins de santé et la pratique et d'un accès à nos dossiers thématiques
- ⇒ D'un service d'appui Impulseo et d'accréditation des séminaires
- ⇒ D'une revue du moniteur belge, avec sélection de la législation relative à la pratique
- ⇒ D'un accès à une revue de la presse quotidienne, sous forme de résumés
- ⇒ D'une défense juridique collective et d'un service juridique personnalisé
- ⇒ De mandats dans les instances et différents groupes de travail
- ⇒ D'avantages bancaires et de conseils en matière de gestion patrimoniale et financière
- ⇒ De services auprès de nos multiples partenaires et sponsors :
ING (services bancaires et financiers), Worldline (réduction sur les terminaux de paiement), RGF et Whatsup-doc.be (réduction sur des assurances, etc.), BMW-Mini Louyet (conditions « fleet »), Finfinity (planification patrimoniale), etc.

N'hésitez pas à nous contacter :

Par téléphone : 02/649.80.40

Par mail : info@bru.absym-bvas.be

Consultez notre site internet : www.absym-bvas.be



Montant de la cotisation

| | |
|---|---------|
| Montant de base * | 450,-€ |
| Montant réduit ** | 300,-€ |
| Médecins en formation | Gratuit |
| De la 1 ^{ère} à la 5 ^{ème} année d'installation | 200,-€ |
| Médecins + 67 ans sans pratique | 50,-€ |

(*) Seul le montant de base donne droit au service juridique personnalisé
 (**) Réservé au médecin salarié, au médecin des hôpitaux publics, au médecin de plus de 67 ans avec pratique et aux cotisations collectives de MG

Fiche d'affiliation/Modifications de données

Je Soussigné le Dr:

GSM :

Email :

N° INAMI :

Date de naissance :

Parrainé par⁺ :

***Après 5 parrainages remboursement de la cotisation du parrain**

1 cotisation équivaut à 1 ou 2 consultations par mois

NEW !!! Mandat de domiciliation européenne SEPA !!! NEW

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) l'ABSVM Bruxelles à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez d'un droit à un remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits concernant ce mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Identification du mandat

Identifiant créancier : BE66ZZZ0408252511
 |-C|O|T||I|S|A|T|I|O|N|A|B|S|Y|M|B|X|L|

Objet du mandat : Domiciliation de la cotisation annuelle mensuelle
 Type d'encaissement : récurrent ou unique

Identification du débiteur

Nom : _____
 Adresse : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____ Date : / /
 Pays : _____ Lieu : _____
 Votre numéro de compte (IBAN) : _____ Nom : _____
 Code BIC de votre banque : _____ Signature : _____

Votre affiliation assure notre pérennité et votre avenir

ORDRE DE VIREMENT

[]
[]

Si complété à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case

Date d'exécution souhaitée dans le futur

Compte débiteur d'ordre (IBAN) _____ EUR CENT

Nom et adresse débiteur d'ordre _____ T

Compte bénéficiaire (IBAN) **BE 7 5 3 1 0 1 4 2 9 1 6 3 5 1**

BIC bénéficiaire **BBRUBB33**

Nom et adresse bénéficiaire **A B S Y M - B r u x e l l e s A S B L**
C h a u s s é e d e l a H u l p e 1 5 0
1 1 7 0 B r u x e l l e s

Communication _____

Le montant de la cotisation peut être versé sur le compte
ING BE 75 3101 4291 6351 de l'ABSVM-Bruxelles, avec en
communication : Nom + Prénom + cot année
Les cotisations sont fiscalement déductibles

« L'essentiel médical »

à l'île Maurice

du 21 octobre au 25 octobre 2024



Informations pratiques

Horaire des séminaires : Du lundi au vendredi de 7h à 9h & de 17h à 20h

Tarifs :
Non-membre : 900€
Membre : 500€
Orateur : 200€

Le programme détaillé suivra

Les choix du logement, de l'hôtel et du vol sont à votre discrétion.

Les points d'accréditation seront demandés.

Inscription : info@bru.absym-bvas.be - 02/649 8040

Souhaitez-vous être orateur ?

Dans le cadre de ce congrès nous lançons un appel aux médecins qui souhaitent présenter une nouveauté dans leur spécialité.

Concrètement, cela représentera 1 heure de travail pratique dans la session du matin & 1 heures de présentation dans la session du soir.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez être orateur: info@bru.absym-bvas.be

L'ABSVM Bruxelles – Union des médecins renouvelle l'organisation de la **Formation en management et gestion des équipes en partenariat avec Foster & Little** pour l'année 2025.

Cette formation s'adresse aux médecins qui gèrent ou qui souhaitent gérer des équipes.

Les **8 modules de 4h** abordent des thèmes différents, relatifs au leadership médical, au management, au travail en équipe, à la gestion des risques, à l'analyse transactionnelle, à la délégation, à la gestion du changement, à la communication et au partage de l'information.

Ils aborderont aussi l'empowerment, comment engager & gérer des équipes, comment assurer une fidélité, ainsi que toutes les qualités du management participatif, empathique.

Pratiquement :

Les **samedis** 11/01, 08/02, 22/03, 12/04, 14/06, 20/09, 18/10, 15/11/25 de **9h à 13h**.

Un accueil avec un copieux petit-déjeuner est organisé à partir de **8h30**.

Un module supplémentaire « Case study » sera donné le 13/12/25.

La formation se tiendra dans nos bureaux, au siège de l'ABSVM Bruxelles – Union des médecins
Chaussée de la Hulpe 150 à 1170 Watermael-Boitsfort (parking sous l'immeuble accessible).

Frais d'inscription :

Pour les non-membres à l'ABSVM-Bruxelles : 1150€

Pour les membres de l'ABSVM-Bruxelles : 650€

Pour les membres des autres chambres de l'ABSVM : 950€

En communication : Votre nom + prénom + Formation M&M

A verser sur le compte de l'ABSVM-Bruxelles : BE75 3101 4291 6351

Découvrez la solution de paiement idéale pour votre cabinet médical.

Facilitez-vous la vie avec la nouvelle fonction Multi-account. Grâce à cette fonction, il est possible de relier plusieurs comptes bancaires à un seul terminal de paiement.

Idéale pour les cabinets médicaux et les centres médicaux pluridisciplinaires, cette fonctionnalité vous permet de vous concentrer pleinement sur les besoins de vos patients, tout en externalisant facilement les paiements.

Les avantages d'une solution de paiement électronique.

- ✓ Sécurité assurée : moins d'argent liquide en poche.
- ✓ Paiement rapide et certain : l'argent est directement versé sur votre compte.
- ✓ Fini les honoraires impayés.
- ✓ Comptabilité simplifiée et plus de temps pour se rendre à la banque.
- ✓ Facilite les visites à domicile.



Saturn 1000F2 Portable Flex, le terminal polyvalent.

Conciliez robustesse et flexibilité avec un terminal tout-en-un.

- Fonction Multi-account* (multi-comptes) : cette fonction permet de lier plusieurs comptes bancaires à un seul terminal de paiement et de choisir, pour chaque transaction, sur quel compte bancaire le paiement sera effectué.
- Acceptation des cartes de débit et de crédit ainsi que des solutions de paiement mobile.
- Imprimante intégrée et grand écran tactile.
- Connectivité maximale grâce à la 4G et au Wifi.
- Lecteur de carte sans contact, à puce et à piste magnétique.

Terminal à l'achat 649 € ou en location 36 €/mois - à partir de 0,038 € par transaction.

* Si vous souhaitez la fonction Multi-account sur votre terminal, commandez-le en appelant le 078 15 10 23

Vous consultez souvent à domicile ?
Découvrez le Link/2500, une solution de paiement légère et compacte à emporter lors de vos déplacements.
Terminal à l'achat 149 €* - à partir de 0,038 € par transaction.

* Offre exclusive. Pour en bénéficier, appelez-nous et n'oubliez pas de mentionner que vous êtes membre de l'Absym.*

Plus d'infos?



Contactez-nous au 078 15 10 23



Ou visitez worldline.com/be/fr/medical pour découvrir toutes les solutions de paiement électronique qui s'offrent à vous.



Ontdek de ideale oplossing voor uw medisch kabinet.

Maak snel kennis met onze nieuwe Multi-account functie. Met deze functie maken we het mogelijk om meerdere bankrekeningen te koppelen aan één betaalterminal.

Ideaal voor groepspraktijken en medische kabinetten, zo kan u zich volledig focussen op de noden van uw patiënten, terwijl uw de betaling makkelijk uit handen geeft.

Voordelen van een elektronische betaaloplossing.

- ✓ Veiligheid gegarandeerd: minder contant geld op zak.
- ✓ Snelle betaling: het geld wordt rechtstreeks op uw rekening gestort.
- ✓ Geen onbetaalde honoraria meer.
- ✓ Vereenvoudigde boekhouding en minder tijdverlies om naar de bank te gaan.
- ✓ Maakt huisbezoeken gemakkelijker.



Saturn 1000F2 Portable Flex, de veelzijdige terminal.

Combineer robuustheid en flexibiliteit met de alles-in-één terminal.

- Multi-account functie* : deze functie maakt het mogelijk om meerdere bankrekeningen te koppelen aan één betaalterminal en om voor elke transactie te kiezen op welke bankrekening de betaling zal worden uitgevoerd.
- Acceptatie van debet- en kredietkaarten evenals mobiele betaaloplossingen.
- Geïntegreerde printer en groot touchscreen.
- Maximale connectiviteit dankzij 4G en Wifi.
- Contactloze kaartlezer, chip en magneetstrip.
- Ingebouwde printer.

Terminal aankoop €649 of te huur vanaf €36/maand. Vanaf €0,038 per transactie.

* Als u de Multi-account functie op uw terminal wilt, bestel deze dan door te bellen naar 078 15 10 23.

Doet u vaak consultaties aan huis? Ontdek de Link/2500, een lichte en compacte betaaloplossing voor onderweg.
Terminal te koop voor €149* - vanaf €0,038 per transactie.

*Exclusieve aanbieding. Om hiervan te profiteren, bel ons en vergeet niet te vermelden dat u lid bent van de Absym.

Meer informatie?



Contacteer ons op : +32 (0)78 15 10 23



Of bezoek worldline.com/be/nl/medical voor meer informatie en ontdek onze overige betaaloplossingen..



Accédez aux comptes et services ING pour les professionnels de la santé



NOUS PLANIFIONS VOTRE AVENIR FINANCIER



Bienvenue chez FinFinity, où des spécialistes aguerris unissent leurs forces pour vous fournir le meilleur accompagnement financier. Notre mission consiste à porter un nouveau regard sur le conseil financier, loin de l'approche traditionnelle, unilatérale et axée sur les produits.

Chez FinFinity, nous croyons en une démarche personnelle et holistique, axée sur la constitution et la protection de votre patrimoine, y compris pour les générations futures.

Nous avons vu le jour pour répondre à la nécessité d'un conseil impartial et mûrement réfléchi, en parfaite adéquation avec vos besoins et objectifs spécifiques. FinFinity élargit vos horizons pour vous permettre de prendre les bonnes décisions sur le plan financier et en matière de succession. Nous planifions votre avenir financier.

Nous accompagnons les familles, les titulaires de professions libérales ainsi que les dirigeants d'entreprise à constituer et à protéger leur patrimoine.

Notre valeur ajoutée

La valeur ajoutée de FinFinity réside dans l'interconnexion de ces quatre pôles de connaissances inextricablement liés.

REVENUS



impôt des personnes physiques
impôt des sociétés
optimisation
structure fiscale

PENSION



niveau de vie
pension légale
possibilités fiscales
rendement

PATRIMOINE



sécurité fiscale
rendement
valeurs mobilières
biens immobiliers

SUCCESSION



droits de succession
organisation fiscale
patrimoine et entreprises
légalité et flexibilité

www.finfinity.be

SCANNEZ
ET PRENEZ
CONTACT





WIJ PLANNEN UW FINANCIËLE TOEKOMST



Welkom bij FinFinity, waar ervaren specialisten hun krachten bundelen voor u. Onze missie is om u een individuele benadering van financieel advies te bieden, weg van de traditionele, eenzijdige en productgerichte aanpak.

Bij FinFinity geloven we in een persoonlijke en holistische werkwijze die focust op de opbouw en bescherming van vermogen, ook naar volgende generaties.

Onze oprichting is het resultaat van de behoefte aan onafhankelijk en doordacht advies dat aansluit bij uw specifieke noden en doelen. FinFinity biedt u overzicht en inzicht met het oog op het nemen van de juiste stappen op financieel vlak. Wij plannen uw financiële toekomst.

Wij begeleiden families, zelfstandige beroepen en ondernemers met als doel vermogen op te bouwen en te beschermen.

Onze meerwaarde

De meerwaarde van FinFinity ligt in de verbinding van deze vier kennisdomeinen die onlosmakelijk met elkaar verbonden zijn.

INKOMEN



personenbelasting
vennootschapsbelasting
optimalisatie
fiscale structuur

PENSIOEN



levensstandaard
wettelijk pensioen
fiscale mogelijkheden
rendement

VERMOGEN



fiscale veiligheid
rendement
roerende waarde
onroerend goed

NALATENSCHAP



erfbelasting
fiscale organisatie
vermogen en bedrijven
legaliteit en flexibiliteit

www.finfinity.be

SCAN EN
NEEM
CONTACT

